

Le 6 juillet 2026

La Fable du Léman : un film d'animation pour sensibiliser autrement à la préservation du lac

Thonon Agglomération dévoile *La Fable du Léman*, un film d'animation inédit de 5 minutes qui invite petits et grands à porter un nouveau regard sur le Léman et sur les conséquences de nos gestes du quotidien.



Réalisé dans le cadre du Contrat Eau & Climat, ce court-métrage propose une approche sensible et poétique pour sensibiliser à un enjeu souvent invisible : le parcours des déchets abandonnés dans la nature jusqu'au lac, et leurs impacts sur les milieux aquatiques, la biodiversité et, indirectement, notre santé.

Une rencontre inattendue...

Par une belle journée d'été, Alex profite d'un moment avec ses amis au bord du Léman. Avant de repartir, il abandonne une bouteille en plastique dans la nature, sans imaginer les conséquences de ce geste.

Mais sur le chemin du retour, quelque chose d'étrange se produit : la bouteille réapparaît mystérieusement devant lui. Comme si quelqu'un... ou quelque chose... cherchait à attirer son attention.

Cette rencontre inattendue entraînera Alex dans une aventure aussi mystérieuse que révélatrice.

Rendre visible l'invisible

Chaque année, des dizaines de tonnes de déchets plastiques rejoignent le Léman. Transportés par le vent, la pluie ou les réseaux d'eaux pluviales, ils se fragmentent progressivement en microplastiques et viennent perturber les écosystèmes aquatiques.

À travers *La Fable du Léman*, Thonon Agglomération souhaite rendre visible ce phénomène souvent méconnu et rappeler que chaque geste du quotidien peut avoir un impact sur notre environnement. En choisissant le langage de l'animation, la collectivité fait le pari de l'émotion plutôt que de la culpabilisation, afin de sensibiliser le plus grand nombre, des plus jeunes aux adultes.

Découvrez le film

La Fable du Léman est disponible gratuitement sur l'ensemble des plateformes de la collectivité, dont le site internet : www.thononagglo.fr

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence eau Rhône Méditerranée Corse et a été réalisé avec le studio La Combine.

L'agence de l'eau

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2025-2030 ».

Plus d'information sur www.eaurmc.fr

Le contrat Eau et Climat

Le Contrat Eau & Climat, porté par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, est un outil de partenariat qui accompagne les collectivités dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la préservation de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique.

Il rassemble les acteurs du territoire autour d'un programme d'actions visant notamment à protéger les milieux aquatiques, préserver la qualité et la disponibilité de l'eau, restaurer la biodiversité et renforcer la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

À travers ce contrat, Thonon Agglomération s'engage dans une gestion durable de l'eau en menant des actions de sensibilisation, de restauration des milieux naturels et de préservation du lac Léman, des cours d'eau et des zones humides.

Le montant total des subventions apportées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est de 2,745 millions d'euros pour 2 ans 2026-2027.